



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Interventions en maintenance technique des bâtiments

LES OBJECTIFS

Former des ouvriers capables d'intervenir dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Pour cela, il maîtrise des techniques transversales : au niveau des finitions (carrelage, plâtrerie, peinture...), des installations et équipements (sanitaires, thermiques, électriques).

Il est sensibilisé aux règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux chantiers sur lesquels il intervient.



LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.

Ses domaines d'activités concernent la maintenance :

- des ouvrages de finition, menuisés du bâtiment, hourdés
- des installations et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.

L'agent peut évoluer vers un poste de responsable de l'entretien, se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigorifiques...

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en se spécialisant dans un autre diplôme de niveau 3 puis de poursuivre en brevet professionnel (BP) en 2 ans ou un Bac professionnel

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une formation SST
- l'habilitation électrique - l'AIPR - le PRAP
- une formation Echafaudage.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer une préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature d'un contrat d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026
.....

Email :

Intervenir sur les bâtiments

contrôler les installations

respecter les règles d'hygiène et de sécurité

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physique chimie
- Français - Histoire - Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- EPS
- Prévention santé environnement
- Arts appliqués et culture artistique

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Etude et préparation d'une intervention professionnelle
- Réalisation et contrôle d'ouvrages courants et spécifiques
- Chef d'œuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en Centre. L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

Formation Continue : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles Informatique avec accès Internet
- plateau technique

Je suis intéressé(e) par la formation

- CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS - NIVEAU 3**
- Je souhaite être contacté(e)**

Créneaux horaires :
(facultatif)

